LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

LES FONDEMENTS

Le Département chef de file des solidarités

Au plan national, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a confirmé les Départements comme chefs de file de l'action sociale, du développement social, de l'autonomie des personnes et de la solidarité entre les territoires.

En Meurthe-et-Moselle, le projet de mandat voté en juillet 2015 par l'assemblée départementale place l'innovation sociale au cœur de l'action publique notamment à travers les politiques d'accompagnement des personnes et engage une profonde rénovation de l'action sociale à travers la mise en œuvre d'une démarche de développement social.

Le développement social et le territoire

L'action et l'innovation sociales sont conçues comme agissant sur la mise en œuvre de toutes les politiques publiques du Département. La solidarité avec les personnes reconnues à travers leurs compétences, leurs talents et leurs potentialités est mise en lien avec les territoires appréhendés comme des espaces de vie et de projets. En faisant ainsi converger les ressources des personnes et celles des territoires, le Département promeut une approche du développement social qui concerne tous les secteurs et tous les acteurs de notre société.

Une organisation territorialisée des services départementaux

Les Maisons Départementales des Solidarités constituent une évolution du service public départemental implanté sur l'ensemble des territoires depuis longtemps, avec les Centres médico-sociaux (CMS).

L'innovation majeure apportée réside :

DANS L'ACCÈS pour les habitants à tous les services des solidarités du Département dans chacune des Maisons des Solidarités.

LEUR PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION est cohérent avec ceux des territoires, communes et intercommunalités. Cela facilite le travail pour partager des diagnostics sociaux et pour construire avec les partenaires territoriaux, des réponses adaptées à la demande des usagers.

Elles constituent ainsi les « briques de base » du développement social.

LA DÉNOMINATION

MAISON
Comme un lieu accueillant, ouvert aux usagers, citoyens, familles et partenaires.

DÉPARTEMENTALE
Le conseil départemental est garant de la mise en œuvre cohérente et équitable de ses politiques des solidarités dans tous les territoires.

SOLIDARITÉ
Solidarité de droit, solidarité d'engagement.

LES PRINCIPES

Les Maisons Départementales des Solidarités ont été créées sur la base de principes :

GÉOGRAPHIQUES
Elles ont une couverture moyenne par habitant homogène, des périmètres en phase avec ceux des communes et intercommunalités et leur implantation a été réfléchie en fonction du critère de leur accessibilité territoriale.

D'OFFRE DE SERVICE
Elles sont le lieu de présence le plus fin du conseil départemental sur le territoire. Leur organisation interne vise à favoriser la pluridisciplinarité pour une réponse complète à l'usager.

DE PARTENARIAT
Elles sont des lieux qui se veulent ouverts et pouvant accueillir d'autres partenaires. L'offre de service départementale est ainsi articulée avec celle existante sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS DÉPARTEMENTAUX 2014

Service social départemental
25 325 ménages rencontrés

Protection maternelle infantile
7 803 enfants vus en bilan école maternelle

Bénéficiaires du RSA
31 758 personnes concernées

Aide sociale à l'enfance
1 817 mesures en protection administrative
et **3 863** mesures en protection de l'enfance

Personnes âgées
14 560 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Personnes handicapées
2 876 allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH)

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48, esplanade Jacques-Baudot
CO 90019 - 54035 Nancy Cedex
Tél. : 03 83 94 54 54
www.meurthe-et-moselle.fr

PAO CD54 DIRCOM Y. Husson - © Illustrations CD54 J-C. Masson - Imprimerie CD54 - janvier 2016

PROCHES ET SOLIDAIRES

MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

MEURTHE-ET-MOSELLE

77 LIEUX D'ACCUEIL

DANS LE DÉPARTEMENT

MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

UN SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL
DES COMPÉTENCES AU PLUS PROCHE DE CEUX ET CELLES QUI EN ONT BESOIN
UN ÉGAL ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX DROITS
UN ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Depuis septembre 2015, 17 Maisons Départementales des Solidarités remplacent les centres médico-sociaux (CMS) et concrétisent la volonté, partagée par les élus et par les professionnels des solidarités, de mettre le service à l'habitant au cœur de nos préoccupations et de notre fonctionnement.

Les 17 Maisons Départementales des Solidarités sont ancrées dans les territoires et ouvertes aux partenaires institutionnels et associatifs qui œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie des Meurthe-et-Mosellans et pour le plein exercice de leur citoyenneté. Elles traduisent ainsi la volonté de l'assemblée départementale de garantir la pérennité d'un service public accessible, équitable et ouvert aux acteurs des territoires. Elles inscrivent ainsi pleinement leur action dans une logique de développement social qui s'appuie sur la mobilisation active des ressources des personnes, de leur environnement et de leurs territoires de vie.

Les Maisons Départementales des Solidarités délivrent des services gratuits et sont ouvertes à toutes et à tous : parents et enfants, personnes en recherche d'insertion sociale, en situation de handicap ou âgées, en recherche de logement, jeunes souhaitant entrer de plain-pied dans la vie d'adulte, etc.

Elles rassemblent, au sein d'une même équipe de travail animée par un responsable, toutes les missions et les compétences des professionnels des solidarités, afin de rendre **un accueil et un accompagnement de qualité qui permettent de trouver les solutions adaptées aux besoins de chacun.**

UNE PRÉSENCE DE PROXIMITÉ

17 Maisons Départementales des Solidarités (MDS).
77 points d'accès au service public dans le département, avec un accueil physique par des professionnels des services départementaux.

DES LIEUX D'ACCUEIL

Sites principaux : implantés dans les communes ou bourgs centres qui disposent d'une fonction d'accueil médico-social et d'une offre de service complète.
Points d'accueil : lieux de proximité qui répondent à des besoins plus diffus sur le territoire. Les travailleurs sociaux y sont présents de façon ponctuelle.

DES MISSIONS

Présentes dans les MDS : protection maternelle et infantile, service social, aide sociale à l'enfance, prévention spécialisée.
Présentes dans les territoires et en relais dans les MDS : personnes âgées et handicapées, insertion, logement.

DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

L'ensemble des professionnels représentés dans chacune des maisons des solidarités : assistants sociaux, éducateurs spécialisés, médecins, puéricultrices, sage-femmes, psychologues, conseillers en économie sociale et familiale, secrétaires médico-sociaux, assistants administratifs, personnels techniques, etc.

DES INTERLOCUTEURS PLUS FACILES À IDENTIFIER

2 Maisons Départementales des Solidarités par territoire
7 Maisons Départementales des Solidarités sur Nancy et Couronne.

UN RESPONSABLE POUR CHAQUE MDS

C'est l'interlocuteur privilégié des acteurs territoriaux.
Le responsable de la Maison Départementale des Solidarités, représente le Département sur le territoire dans le domaine des solidarités.

UNE OFFRE DE SERVICE COORDONNÉE

avec celle des partenaires.

UN LIEU OUVERT pour se rencontrer, travailler, bâtir des projets avec les partenaires et les habitants dans le champ des solidarités.

PROCHES ET SOLIDAIRES

MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

MEURTHE-ET-MOSELLE

COORDONNÉES DES SITES PRINCIPAUX
ET LOCALISATION DES POINTS D'ACCUEIL

Maison des Solidarités LONGUYON - VILLERUPT
2 sites principaux
+ 7 points d'accueil

Site de Longuyon
Impasse des Marronniers
54260 LONGUYON
03 82 26 51 21

Site de Villerupt
2, avenue Albert Lebrun
54190 VILLERUPT
03 82 89 11 48

Maison des Solidarités LONGWY - MONT-SAINT-MARTIN
3 sites principaux
+ 3 points d'accueil

Site de Longwy-Bas
16, av de L. de Tassigny
54400 LONGWY
03 82 39 59 59

Site de Longwy-Haut
2, rue Mercy
54400 LONGWY
03 82 24 96 58

Site de Mont-Saint-Martin
Rue André Pastant
54350 MONT-SAINT-MARTIN
03 82 26 06 60

Maison des Solidarités JARNY - PIENNES
2 sites principaux
+ 3 points d'accueil

Site de Piennes
Rue Guy Moquet
54490 PIENNES
03 82 21 92 31

Site de Jarny
20, rue Albert 1er
54800 JARNY
03 82 33 04 98

Maison des Solidarités BRIEY - JŒUF
2 sites principaux
+ 3 points d'accueil

Site de Briey
Avenue Albert de Briey
54150 BRIEY
03 82 46 23 98

Site de Jœuf
51, rue du Commerce
54240 JŒUF
03 82 22 10 70

Maison des Solidarités BASSIN DE PONT-À-MOUSSON
3 sites principaux
+ 6 points d'accueil

Site de Pont-à-Mousson
26, rue du Maréchal Joffre
54700 PONT-À-MOUSSON
03 83 81 15 21

Site de Blénod-lès-Pont-à-Mousson
Rue Françoise Dolto
54700 BLENOD-LÈS-P-A-M
03 83 82 35 81

Site de Dieulouard
14, rue de la Chavée
54380 DIEULOUARD
03 83 23 58 41

Maison des Solidarités BASSIN DE POMPEY
2 sites principaux
+ 2 points d'accueil

Site de Pompey
112, rue des 4 éléments
54340 POMPEY
03 83 47 88 19

Site de Champigneulles
2, rue Lucien Hinzelin
54250 CHAMPIGNEULLES
03 83 31 20 45

Maison des Solidarités TOUL - COLOMBEY
3 sites principaux
+ 3 points d'accueil

Site de Toul Centre
2, cours R. Poincaré
54200 TOUL
03 83 43 03 54

Site de Toul Croix de Metz
Espace André Malraux
Place Henri Miller
54200 TOUL
03 83 65 39 00

Site de Colombey-les-Belles
Ouverture été 2017

Maison des Solidarités NEUVES-MAISONS - VÉZELISE
2 sites principaux
+ 1 point d'accueil

Site de Neuves-Maisons
6, rue Jean Jaurès
54230 NEUVES-MAISONS
03 83 47 19 21

Site de Vézelise
3, place du Château
54330 VÉZELISE
03 83 26 90 12

Maison des Solidarités LUNÉVILLE
3 sites principaux
+ 5 points d'accueil

Site de Lunéville Centre
Maison du département
28, rue de la république
54300 LUNÉVILLE
03 83 74 00 11
03 83 74 47 34

Site de Lunéville Lamartine
80, rue Ernest Bichat
54300 LUNÉVILLE
03 83 73 30 12

Site de Blainville-sur-l'Eau
1 bis, rue du presbytère
54360 BLAINVILLE-S/-L'EAU
03 83 75 80 75

Maison des Solidarités BACCARAT
2 sites principaux
+ 3 points d'accueil

Site de Baccarat
Parc municipal P. Michaut
54120 BACCARAT
03 83 75 10 72

Site de Blâmont
5, rue des capucins
54450 BLÂMONT
03 83 42 42 80

Maison des Solidarités COURONNE
2 sites principaux
+ 1 point d'accueil

Site de Saint-Nicolas-de-Port
2 bis, rue Brudchoux
54210 ST-NICOLAS-DE-PORT
03 83 45 23 52

Site de Dombasle-sur-Meurthe
Route de Lunéville
54110 DOMBASLE-S/-M
03 83 48 21 44

Maison des Solidarités GRAND-NANCY NORD-EST
2 sites principaux

Site Driant / Malzéville
44, rue Colonel Driant
54220 MALZÉVILLE
03 83 29 34 88

Site Porte Verte
1, rue de la Pallée
54270 ESSEY-LÈS-NANCY
03 83 33 19 12

Maison des Solidarités NANCY-NORD
1 site principal

Site Calmette
54, rue des 4 Églises
54000 NANCY
03 83 17 03 30

Maison des Solidarités VANDŒUVRE
2 sites principaux
+ 1 point d'accueil

Site Vand'Est
Bâtiment les Serins
1, rue Gœthe
54500 VANDŒUVRE-LÈS-N.
03 83 55 44 31

Site Lorraine
Bâtiment les Grives
6, rue de Lisbonne
54500 VANDŒUVRE-LÈS-N.
03 83 51 55 46

Maison des Solidarités NANCY-SUD
2 sites principaux

Site Loritz
22, rue de Saverne
54000 NANCY
03 83 35 84 76

Site Donzelot
14, rue des Jonquilles
54000 NANCY
03 83 27 06 15

Maison des Solidarités GRAND-NANCY - SUD-EST
2 sites principaux
+ 2 points d'accueil

Site de Jarville
4, rue J-P Rameau
54140 JARVILLE-LA-M.
03 83 56 84 42

Site de Tomblaine
11, avenue de la Paix
54510 TOMBLAINE
03 83 29 22 98

Maison des Solidarités PLATEAU ET PROVINCES
3 sites principaux
+ 1 point d'accueil

Site de Laxou
3, rue R. Poincaré
54520 LAXOU
03 83 27 74 79

Site Plateau de Haye
1339, avenue R. Pinchard
54000 NANCY
03 83 97 11 44
03 83 32 96 47
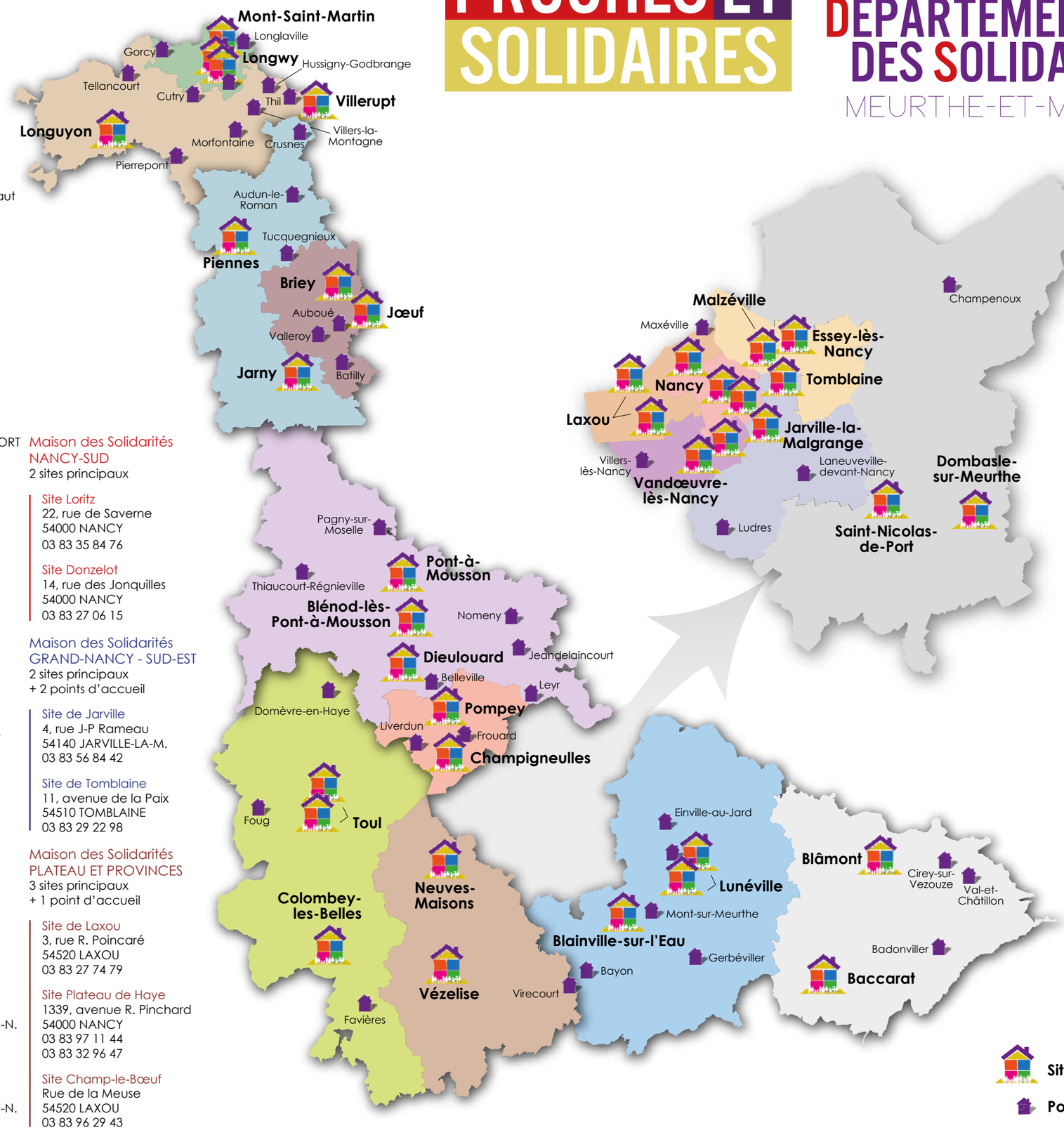
Site Champ-le-Bœuf
Rue de la Meuse
54520 LAXOU
03 83 96 29 43